

Zaventem, 11 octobre 2017

Communiqué syndical

### Négociation sectorielle ... Etat des lieux

Une deuxième réunion du groupe de travail relevant du Comité de négociation – portant sur des négociations sectorielles quantitatives dans le secteur policier - s'est tenue ce matin.

Le ministre estime que les discussions en groupe de travail technique sont maintenant finalisées. Aussi, il va faire rédiger un texte afin de négocier plus avant ce dossier, et la prochaine réunion du Comité de négociation est prévue le 7 novembre 2017.

L'autorité nous fait savoir que pour elle – en suite des diverses réunions et de tout ce qui s'y est dit – les principes suivants présideront à cette négociation :

1. Il est constaté un préavis de grève CGSP courant jusque fin d'année et c'est un élément négatif à la mise en place d'une atmosphère positive.
2. La revendication posée par certains partenaires autour de la table d'une augmentation linéaire pour tous les cadres ne sera pas rencontrée.
3. Si on ne parle pas d'enveloppe définie, on parle bien d'une opération complète – incluant des corrections barémiques – qui aura un coût pour l'autorité.
4. Le ministre confirme une nouvelle fois son engagement de ne pas toucher aux inconvénients. Certains partenaires à la table ont revendiqué une augmentation du montant des heures supplémentaires, mais l'engagement du ministre vaut à la baisse comme à la hausse. Ce point ne fera donc pas partie de la discussion.
5. L'autorité va donc proposer le volet quantitatif comme un paquet duquel feront bien partie les éléments que sont les corrections barémiques, une simplification de certaines indemnités/allocations, et l'attribution des chèques repas.



L'autorité a par ailleurs constaté aussi que les compensations évoquées dans le cours des réunions de travail informelles (p.e. aussi bien les indemnités repas que l'allocation de proximité) sont « un pont trop loin » et elle va corriger sa proposition sur ce point en l'améliorant.

6. Dans le paquet, le concept de promotion sociale va aussi être abordé dans le sens où il sera mieux tenu compte de la nécessaire tension barémique entre échelle d'avant la promotion et échelle d'après la promotion pour les collègues comptant le plus d'ancienneté.

La prochaine réunion de négociation a donc lieu le 7 novembre 2017.

Vous trouverez notre point de vue complet sur ce dossier dans notre communiqué du 23 septembre 2017. (*nous vous renvoyons à notre site [www.slfp-pol.be](http://www.slfp-pol.be)*)

**Allez consulter notre site régulièrement, les nouvelles suivront !**

Vincent **Gilles**  
**Président National**  
+32475304864

Vincent **Houssin**  
**Vice-Président National**  
+32485184952

